

Édito

En 2014, l'inscription des Orgues de Flandre au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) a permis d'engager la transformation urbaine de ce quartier emblématique du 19^e.

La Ville de Paris et la Mairie du 19^e, accompagnées par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), ont mis en place une concertation avec l'ensemble des acteurs du quartier : bailleurs, représentant.e.s d'amicales de locataires et de conseils syndicaux, commissariat, Conseil citoyen, associations, habitant.e.s, etc. Vous avez été nombreux.ses à participer à ces différents temps de rencontres (ateliers, réunions, marches exploratoires, stands, etc.) organisés depuis 2017.

Cette mobilisation, indispensable à la réussite d'un tel projet, a permis de dessiner un aménagement cohérent et ambitieux. Notre volonté est d'apporter des solutions aux nuisances que vous vivez au quotidien, en matière d'accès, de circulation, de propreté ou de tranquillité publique, notamment liées à l'organisation de l'espace public et au vieillissement des immeubles. En renforçant l'attractivité du quartier, nous souhaitons inclure les Orgues de Flandre dans le

mouvement de rénovation du nord-est parisien.

Outre la réhabilitation de 124 logements, le projet prévoit la création d'un grand espace vert de 4 550 m², le réaménagement des cheminements intérieurs, des rues extérieures et des entrées de l'îlot, ainsi que la requalification des équipements publics (école maternelle rue Archereau et centre sportif rue Mathis) et la résidentialisation des logements.

Cet été l'équipe projet viendra à votre rencontre pour échanger sur le projet et pour inviter des participant.e.s aux prochains ateliers de concertation pour définir les futurs usages des espaces publics. Ceux-ci débiteront dès le 2nd semestre 2020.

Nous espérons vous-y voir nombreux.ses !



François Dagnaud, Maire du 19^e



Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris, chargée de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration



Jacques Baudrier, conseiller délégué, chargé des constructions publiques, des grands projets de renouvellement urbain et de l'architecture

Autour du projet, la vie du quartier

Agir sur le quotidien, l'approche terrain de la GUP

Outil mis en place par l'État dans les quartiers faisant l'objet d'opérations de rénovation urbaine financées par l'ANRU (Agence nationale de Rénovation Urbaine), la Gestion Urbaine de Proximité vise à améliorer l'entretien d'un quartier et son cadre de vie, réduire la délinquance et accompagner les projets d'urbanisme.

Aux Orgues de Flandre, en coordonnant les actions des services de la Ville de Paris et des bailleurs, la GUP a permis de régler certains dysfonctionnements sur le quartier :

- › fermeture de l'îlot à la circulation et au stationnement automobile anarchique
- › amélioration de la propreté du jardin et dératizations
- › retrait des petites grilles du jardin et ajout de nouveaux jeux dans le square
- › action de prévention auprès des jeunes sur la conduite des scooters.



Partageons un espace public apaisé

Le site des Orgues de Flandre est piéton et cet usage doit être respecté par tous. Pour lutter contre les nuisances occasionnées par la circulation des scooters, les conducteurs qui ne sont pas autorisés à pénétrer dans les espaces centraux sont verbalisés. Dès cet été, des barrières fixes seront installées aux entrées. Elles limiteront l'accès des deux-roues sans empêcher les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les familles avec poussette d'entrer et sans gêner le fonctionnement normal du site (sortie des poubelles...).

Garantir la tranquillité des habitants : une priorité

Les élus et le commissariat de police du 19^e ont demandé au ministre de l'Intérieur de renforcer les effectifs de police dans le 19^e arrondissement. Le ministre s'est engagé à les remettre à niveau. Dès cet été, le Groupement parisien Inter-bailleurs de Surveillance (GPIS) mettra en place des rondes à partir de 18h. Ce service de prévention et de surveillance a pour missions essentielles de prévenir la délinquance, assurer une présence humaine sur le site.



L'association Clichés Urbains propose depuis 2008 des ateliers et animations photographiques aux résidents du quartier.

crédits photos : Clichés Urbains, C.Jacquet (Ville de Paris), Henri Garat
cartographies : APUR
impression Chiffolleau, dépôt légal en cours



LETTRE D'INFORMATION JUNI 2019



Actualité

L'équipe projet vient à votre rencontre !

Du 25 juin au 17 juillet 2019, venez découvrir et échanger sur le projet aux dates proposées ci-dessous. Vous aurez la possibilité de vous inscrire pour participer aux prochains ateliers de concertation sur les espaces publics qui débiteront mi-2020.



Elisa MERLO ZEITOUN



Valérie SNITER



Adrien CERF

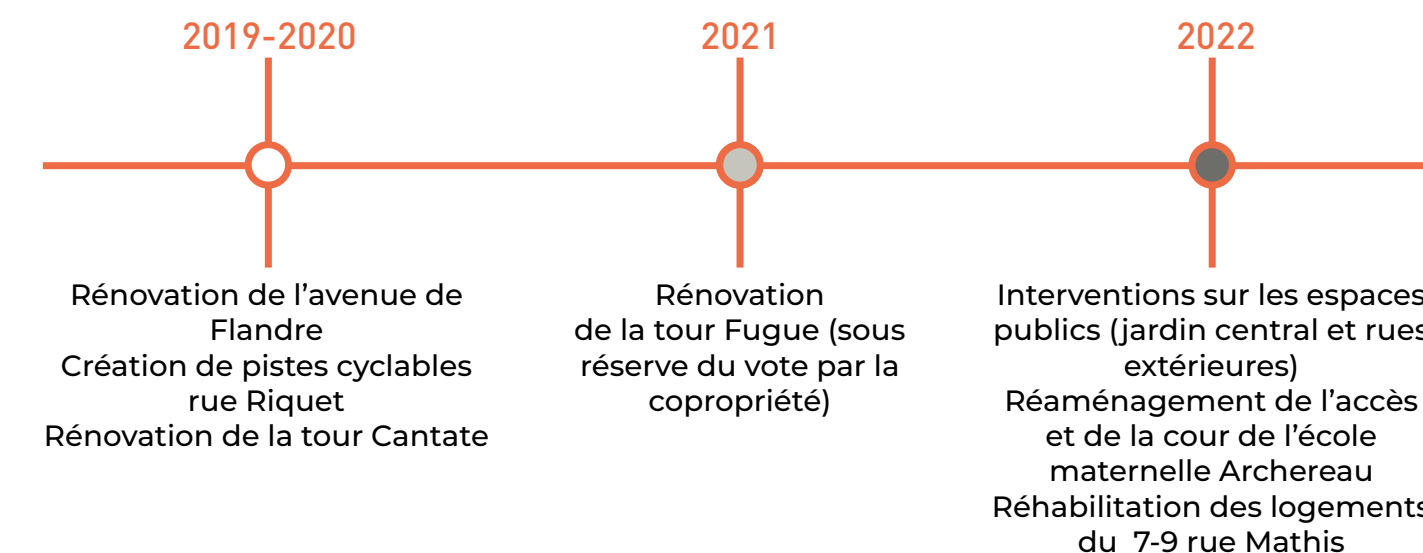


Margaux NANNICELLI



	date	heure		date	heure
1	Mardi 25 juin	14h/15h30	9	Lundi 8 juillet	9h/10h30
2	Mardi 25 juin	15h30/17h	10	Lundi 8 juillet	10h30/12h
3	Mercredi 26 juin	14h/15h30	11	Mercredi 10 juillet	9h/10h30
4	Mercredi 26 juin	15h30/17h	12	Mercredi 10 juillet	10h30/12h
5	Lundi 1er juillet	9h/10h30	13	Mercredi 10 juillet	14h/15h30
6	Lundi 1er juillet	10h30/12h	14	Mercredi 10 juillet	15h30/17h
7	Mercredi 3 juillet	9h/10h30	15	Mercredi 17 juillet	9h/10h30
8	Mercredi 3 juillet	10h30/12h	16	Mercredi 17 juillet	10h30/12h

Le calendrier des travaux



La fabrication du projet urbain

Au cœur d'un territoire en pleine mutation, les Orgues de Flandre sont l'un des sites architecturaux emblématiques du 19^e arrondissement. Ses atouts sont nombreux : architecture remarquable, espaces verts, équipements publics... Mais les difficultés d'usage rencontrées par les habitant.e.s restent importantes.

Alors que l'attractivité du secteur s'accroît avec la revitalisation du canal de l'Ourcq, le rayonnement du 104, la transformation de la résidence Michelet, le projet d'aménagement des Orgues de Flandre vise à intégrer le quartier dans cette dynamique et à améliorer le cadre de vie de ses habitant.e.s.

Dans la continuité des opérations de logements et de réhabilitations déjà engagées, l'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) a été chargé par la Ville de Paris de mener une étude urbaine afin de :

- > clarifier la nature et les usages des espaces publics et privés
- > moderniser et améliorer les accès aux équipements
- > ouvrir le site à la vie du quartier en rendant lisibles les entrées de l'îlot.

Différentes hypothèses d'aménagement ont été travaillées en concertation avec les habitant.e.s du quartier et les acteur.rice.s locaux impliqués dans le cadre de la Gestion Urbaine de Proximité : conseil citoyen, amicales de locataires, représentant.e.s des copropriétaires, associations et équipements publics du quartier, services de la Ville, bailleurs, club de prévention, services de police, délégué.e.s du

préfet à la politique de la Ville et services de l'État instruisant le dossier au niveau de l'ANRU. Un diagnostic partagé du quartier a pu être établi. Les besoins ont ensuite été hiérarchisés lors de quatre ateliers GUP. Puis, des interventions sur le terrain : matinées d'immersion, événement festif, marches commentées, marche nocturne avec des femmes, atelier prévention deux-roues, quatre ateliers thématiques et une réunion publique ont enrichi l'étude réalisée par l'APUR.

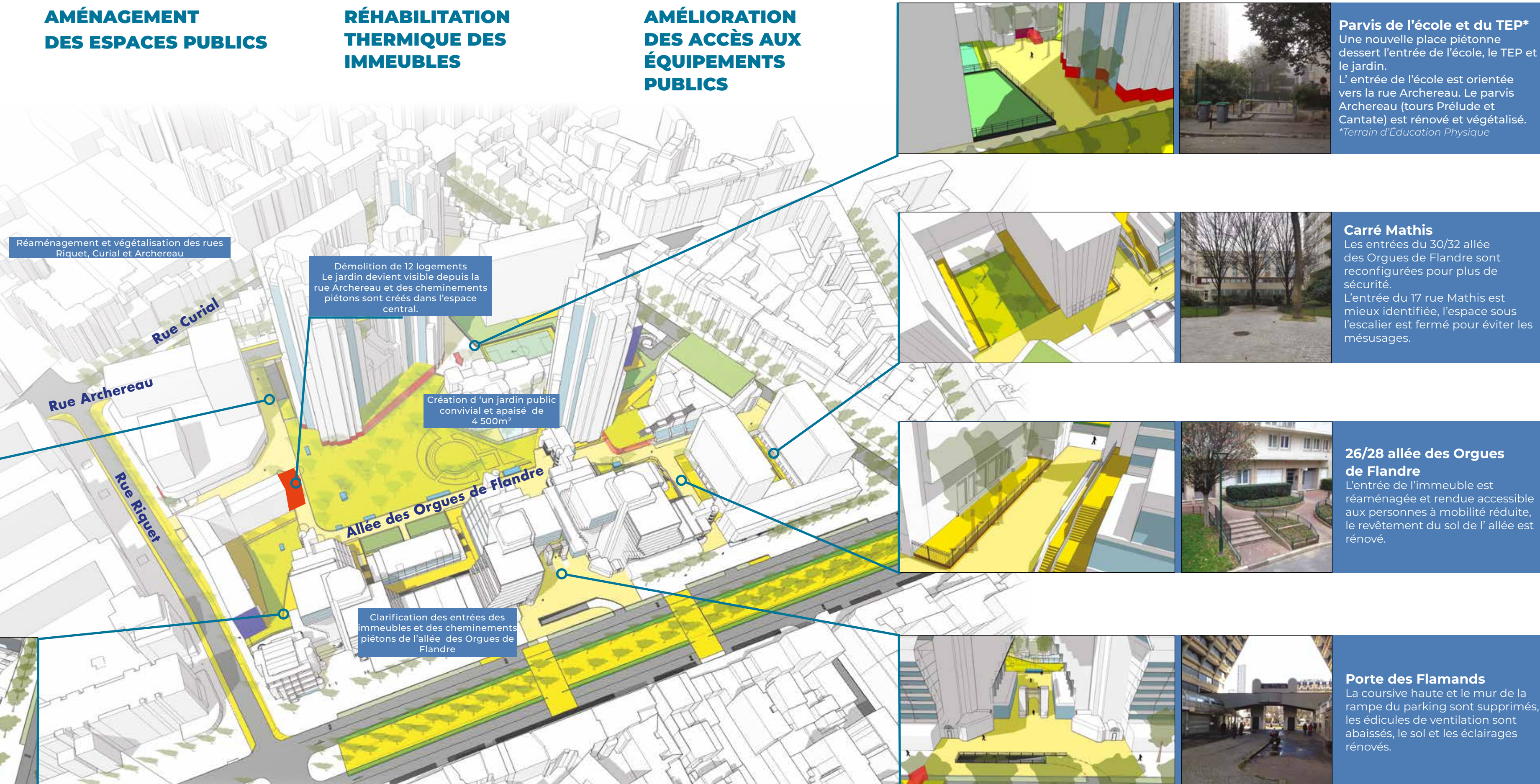


Le projet d'aménagement

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

RÉHABILITATION THERMIQUE DES IMMEUBLES

AMÉLIORATION DES ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Réaménagement et végétalisation des rues Riquet, Curial et Archereau

Démolition de 12 logements. Le jardin devient visible depuis la rue Archereau et des cheminements piétons sont créés dans l'espace central.

Création d'un jardin public convivial et apaisé de 4 500m²

Clarification des entrées des immeubles et des cheminements piétons de l'allée des Orgues de Flandre

Parvis de l'école et du TEP*
Une nouvelle place piétonne dessert l'entrée de l'école, le TEP et le jardin. L'entrée de l'école est orientée vers la rue Archereau. Le parvis Archereau (tours Prélude et Cantate) est rénové et végétalisé.
**Terrain d'Éducation Physique*

Carré Mathis
Les entrées du 30/32 allée des Orgues de Flandre sont reconfigurées pour plus de sécurité. L'entrée du 17 rue Mathis est mieux identifiée, l'espace sous l'escalier est fermé pour éviter les mésusages.

26/28 allée des Orgues de Flandre
L'entrée de l'immeuble est réaménagée et rendue accessible aux personnes à mobilité réduite, le revêtement du sol de l'allée est rénové.

Porte des Flamands
La coursive haute et le mur de la rampe du parking sont supprimés, les édicules de ventilation sont abaissés, le sol et les éclairages rénovés.

Entrée Lamaze
La rue piétonne est rénovée et végétalisée.

Entrée Riquet
La voie intérieure perd sa fonction de voie pompier et devient un espace vert.

Focus

LOGEMENTS

Des travaux importants ont déjà été effectués ou financés sur le parc de l'Immobilier-3F pour un montant total de 43,8 M€.

Dans le cadre du projet, la réhabilitation Plan Climat du 7/9 rue Mathis et la démolition de 12 logements 32/34 rue Riquet sont prévus pour un montant de 6,58 M€ (environ 1 050 logements concernés).

Par ailleurs, les copropriétés ont engagé des travaux de rénovation thermique et de rénovation des systèmes de sécurité incendie, dans le cadre de « Ecorénovons Paris* ». Pour la tour Cantate, les travaux ont été votés pour un montant de 10 M€. Pour la tour Fugue, les études de maîtrise d'oeuvre ont été votées. Les travaux sont estimés à 11 M€. Plus de 700 logements seront concernés.

** Un programme de la Ville de Paris*

ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Le centre sportif Mathis fera l'objet d'une rénovation de ses espaces intérieurs et de ses installations thermiques pour un montant de 4,6 M€.

L'école maternelle sera mise en valeur par la création d'un parvis piéton côté rue Archereau et la cour nord sera couverte en raison des jets d'objets, pour un montant de 490 k€.

ESPACES PUBLICS

Les espaces publics et résidentiels du cœur d'îlot seront rénovés pour un montant de 8,5 M€. Les rues Riquet, Archereau, Curial seront requilifiées pour un montant de 9,2 M€. Ces travaux permettront de pacifier et végétaliser le site. Les habitant.e.s auront accès aux 4 500 m² d'espaces verts créés, les séparations des espaces publics/privés seront améliorées, les circulations piétonnes en cœur d'îlot seront plus lisibles et la lutte contre la circulation des deux-roues en sera renforcée.

Retrouvez toutes les images de la maquette 3D avant/après dans l'étude finale de l'APUR accessible sur la page projet Orgues de Flandre sur paris.fr